Juilly,

 le 28 août 2020

**INFORMATION PROTOCOLE SANITAIRE – RENTREE COLLEGE 2020**

Chers parents,

Dans la droite ligne des annonces gouvernementales nous vous informons des points essentiels à prendre en considération avant la rentrée des élèves :

1. La reprise de la scolarisation pour **tous les élèves** est l’impératif premier. Comme annoncé, les 6èmes et 5èmes reprendront le chemin de l’école le mardi 1er septembre (à 8h30 pour les 6èmes et 10h30 pour les 5èmes) et les 4èmes et 3èmes le mercredi 2 septembre à 8h20.
2. Les parents s’engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (>38°C) ou en cas d’apparition de symptômes évoquant la COVID19 chez l’élève et la famille.
3. L’obligation est de prévenir l’établissement en cas de suspicion de COVID19. **Tous les élèves du collège portent le masque en permanence tant à l’intérieur qu’à l’extérieur sauf lorsque le masque est incompatible avec l’activité pratiquée**.
4. Le jour de la rentrée, les élèves devront arriver munis d’un masque. Un masque en tissu répondant aux normes leur sera distribué en plus.
5. Au cours de cette année scolaire, les masques seront à la charge des familles et ne seront pas fournis par l’établissement.
6. Dans le cadre du respect des nouvelles contraintes sanitaires, il ne sera absolument plus possible que plusieurs personnes d’une même famille se rendent aux réunions d’information de rentrée. **Seul un représentant par famille portant un masque pourra être accueilli**.
7. Au regard de l’évolution du contexte sanitaire, nous sommes dans le regret de vous informer de l’annulation du temps de convivialité prévu pour les parents de 6ème le mardi 1er septembre à 17h00. En revanche, la réunion d’information prévue à 16h15 est maintenue.
8. Les arrivées et départs se feront à différents lieux de l’établissement. Pour les 6èmes et 5èmes l’entrée se fera côté portail secrétariat et pour les 4èmes et 3èmes côté portail cour de récréation.
9. L’accès des accompagnateurs des élèves (parents notamment) à l’établissement sera limité au strict nécessaire. Le port du masque sera obligatoire. Les rassemblements à proximité de l’établissement seront à limiter.
10. Le jour de la rentrée, tous les élèves bénéficieront, par le professeur principal, d’une information pratique sur les gestes barrières dont l’hygiène des mains, le port du masque, ainsi que d’une explication concernant l’autorisation des différentes mesures.

Nous comptons sur votre partenariat engagé visant à sensibiliser vos enfants sur la nécessaire application des règles de sécurité.

Soyez assurés de notre engagement à vos côtés pour accueillir dans les meilleures conditions vos enfants.

 O. MAITRE, Chef d’établissement